

Urbanisme

De: Jean Pierre LAROCHE <jplaroche0312@gmail.com>
Envoyé: mercredi 19 septembre 2018 14:49
À: urbanisme@mairie-mandelieu.fr
Objet: Colline de Belle vue projet de construction

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Messieurs,

Propriétaire des lots 45 - 55 - 9 - 28 dans la Résidence "Orion" - 510, Corniche des Primevères, et, en tant que membre de l'association de défense du Collinaire, je porte à votre connaissance mon opposition à la construction de trois nouvelles unités (3 - 4 et 14) par les Nouveaux Constructeurs.

Compte tenu de plusieurs raisons mais la principalement de la suivante :

- il serait dangereux d'augmenter le bâti sans avoir terminer les travaux de réfection et d'augmenter le cubage des bassins de rétention d'eaux pluviales, actuellement en très mauvais état et nettement en déficit de récupération.

Les crues de l'automne 2015 témoignent encore de la dangerosité du problème en dégâts matériels et peut-être en vies humaines !

Bien cordialement.

Maddy LAROCHE
Colline de Capitou
66, Chemin des Roses de Mai
06210 MANDELIEU LA NAPOULE